



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



PROJET D'ETABLISSEMENT

Collège Les Aravis 2025-2030

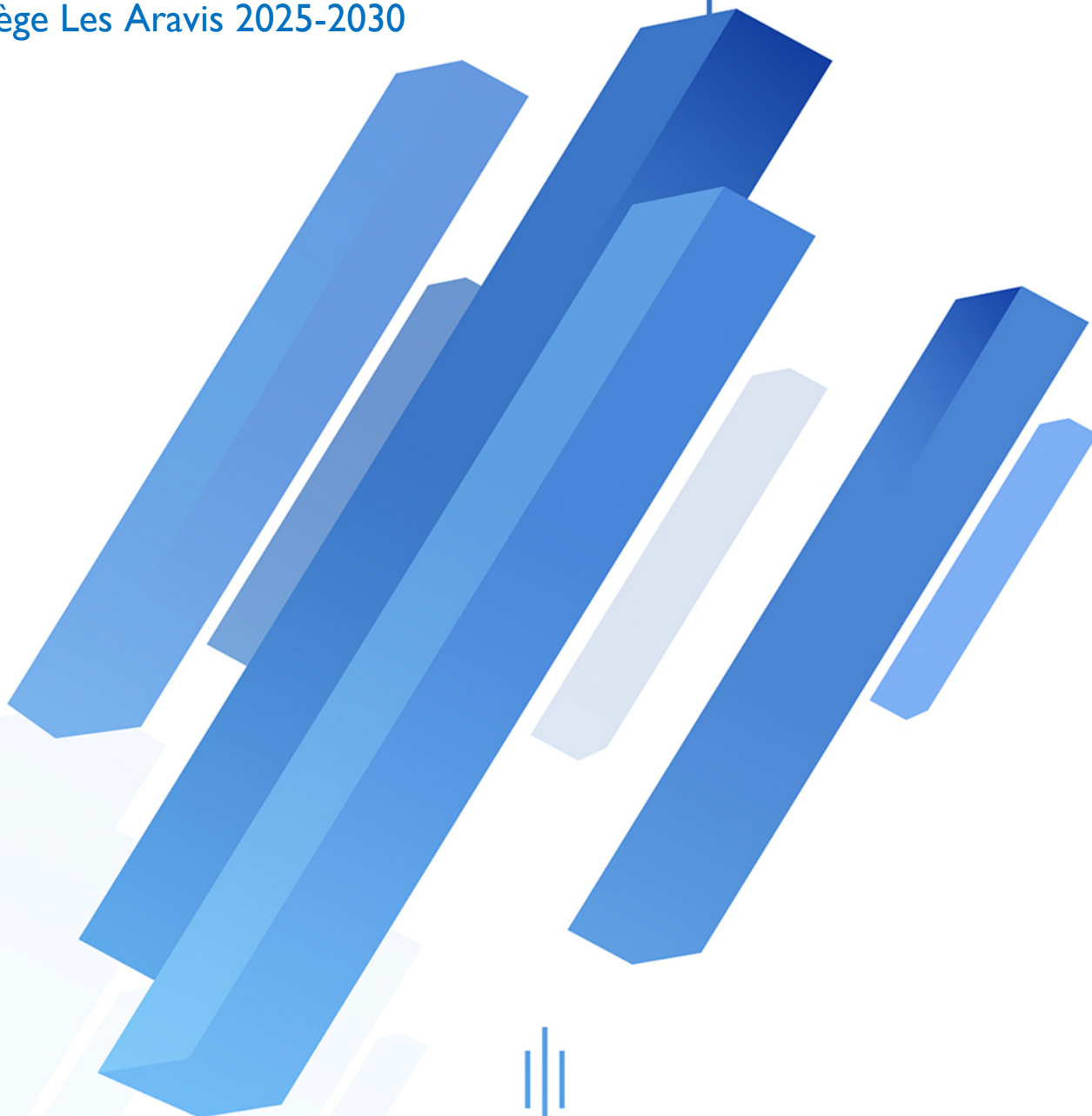


Table des matières

Introduction	3
Axe 1 – Inclusion et accompagnement de tous les élèves par des pratiques plus équitables et efficaces	4
Objectif stratégique : Mieux accompagner TOUS les élèves quelque soit leurs besoins et rendre plus cohérentes les pratiques pédagogiques et évaluatives.....	4
Objectif opérationnel 1 : Accompagner la réussite de tous les élèves.....	4
Objectif opérationnel 2 : Evaluer : pratiques cohérentes et équitables.....	5
Outils d'évaluation / indicateurs retenus :	5
Axe 2 – Le bien-être, la santé mentale et le développement des compétences psychosociales, piliers d'un climat scolaire serein	6
Objectif stratégique : Favoriser le bien-être des élèves et renforcer les compétences psychosociales au service d'un climat scolaire serein.....	6
Objectif opérationnel 1 : Prévenir les violences et les discriminations :	6
Objectif opérationnel 2 : Construire les conditions favorables à l'épanouissement :	6
Axe 3 : L'ouverture, le rayonnement et la promotion du collège, à travers les partenariats, la culture et la valorisation des réussites	7
Objectif stratégique : Renforcer le rayonnement du collège par la culture, les partenariats et la communication institutionnelle.	7
Objectif opérationnel 1 : Communication et Rayonnement de l'Établissement.....	8
Objectif opérationnel 2 : Développer la politique d'éducation artistique et culturelle au service du rayonnement de l'établissement.....	8
Outils d'évaluation / indicateurs retenus :	8
Conclusion – Une ambition partagée pour les Aravis.....	9

Introduction

Un établissement en mouvement

Le collège Les Aravis de Thônes s'inscrit au cœur d'un territoire montagnard singulier, entre vallées et stations, où la nature, le sport et la vie locale se conjuguent avec exigence et dynamisme. Établissement à taille humaine, il accueille une population d'élèves attachés à leur environnement et à leur cadre de vie, mais parfois éloignés des pôles urbains et culturels. Cette situation géographique, à la fois un atout et un défi, donne au collège une identité forte : celle d'un lieu d'excellence sportive, d'engagement collectif et d'ouverture progressive vers la culture et l'innovation.

Depuis 2024, l'équipe de direction et l'ensemble de la communauté éducative se sont engagés dans une démarche d'auto-évaluation ambitieuse, conçue comme un outil de réflexion partagée. Cette dynamique a permis d'identifier les atouts, les réussites et les marges de progrès du collège, dans un climat apaisé et constructif. L'évaluation externe, conduite en mars 2025, a confirmé la pertinence de cette mobilisation collective et souligné la cohérence des orientations retenues pour les années à venir.

Le projet d'établissement 2025-2030 s'articule ainsi autour de trois axes stratégiques qui traduisent les priorités de la communauté éducative :

- 1. L'inclusion et l'accompagnement de tous les élèves, par des pratiques plus équitables et efficaces ;**
- 2. Le bien-être, la santé mentale et le développement des compétences psychosociales, piliers d'un climat scolaire serein ;**
- 3. L'ouverture, le rayonnement et la promotion du collège, à travers les partenariats, la culture et la valorisation des réussites.**

Plus qu'un document de pilotage, ce projet d'établissement est la feuille de route d'un collectif qui croit profondément en la capacité de chaque élève à progresser, à s'épanouir et à se révéler dans la diversité de ses talents. Il se veut évolutif, pragmatique et vivant : il accompagnera les transformations pédagogiques, éducatives et culturelles du collège tout au long des 5 années à venir.

Axe 1 – Inclusion et accompagnement de tous les élèves par des pratiques plus équitables et efficaces

Les résultats des élèves sont globalement satisfaisants, mais les pratiques pédagogiques demeurent hétérogènes et la différenciation insuffisamment développée. Les besoins variés des élèves, notamment ceux à besoins éducatifs particuliers, nécessitent une prise en charge plus coordonnée et plus lisible. L'objectif majeur de cet axe est de renforcer l'accompagnement de tous les élèves, de structurer des parcours cohérents et de rendre les pratiques évaluatives plus équitables et harmonisées à l'échelle de l'établissement

Objectif stratégique : Mieux accompagner TOUS les élèves quelque soit leurs besoins et rendre plus cohérentes les pratiques pédagogiques et évaluatives

Objectif opérationnel 1 : Accompagner la réussite de tous les élèves

Actions :

1. Renforcer la coopération avec les PE du secteur (co-intervention, liaison CM2-6e).
Renforcer la continuité pédagogique entre le CM2 et la 6^{ème} pour sécuriser les élèves, limiter les ruptures et améliorer la prise en charge des plus fragiles.
2. Mutualiser les ressources et partager les pratiques autour de la différenciation, aménager les espaces d'apprentissage.
Les pratiques sont trop hétérogènes, les mutualiser et les rendre plus cohérentes permettrait de renforcer la différenciation pour répondre à la diversité croissante des besoins.
3. Développer le dispositif Devoirs faits (ateliers de réussite) en lien avec le travail personnel de l'élève.
Le travail personnel est un levier majeur pour réduire les inégalités. D'autre part les élèves expriment un besoin fort d'aide méthodologique.
4. Aménager un temps de concertation hebdomadaire dans les emplois du temps.
Un pilotage pédagogique cohérent et renforcé nécessite un temps dédié pour échanger autour des pratiques, les projets et le suivi des élèves : mise au point de programmations pédagogiques et éducatives communes, préparation et analyse de séquences et d'évaluations, mise au point de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins, mise en œuvre de projets de co-intervention...
Au regard du suivi des élèves ces temps permettent : l'analyse partagée des difficultés des élèves, l'analyse croisée des informations de différents professionnels (enseignement, vie scolaire, santé, social...). Les assistants d'éducation peuvent être associés aux concertations (en leur qualité de référent vie scolaire de classe)

5. Faire du conseil de classe une instance au service du parcours de l'élève.
Il s'agit ici de faire évoluer l'instance d'un simple espace de bilan disciplinaire en un outil de suivi individualisé, lisible et constructif.

Objectif opérationnel 2 : Evaluer : pratiques cohérentes et équitables

Actions :

1. Rendre plus cohérentes et lisibles les pratiques évaluatives par la rédaction d'un charte d'évaluation d'établissement.
Une Charte permet de rendre plus lisible les principes de l'évaluation et contribue au sentiment d'une plus grande justice scolaire (de la part des élèves). C'est également un outil permettant de renforcer la cohérence des pratiques évaluatives.
2. Décliner les principes d'évaluation de la charte dans toutes les disciplines.
Une culture commune de l'évaluation garantit l'équité, soutient la motivation et améliore la compréhension des attentes par les élèves et les familles.

Objectif opérationnel 3 : Construire des parcours équitables et éclairés :

Actions :

1. Mettre en place un parcours d'orientation progressif et structuré de la 6e à la 3e.
Ces parcours ont pour but d'outiller les élèves en leur faisant progressivement acquérir des compétences permettant de lutter contre le déterminisme social et l'auto censure.
2. Accompagner chaque élève dans la construction d'un parcours cohérent et éclairé
Accompagner les élèves dans des choix ambitieux, réalistes et en cohérence avec leurs capacités et leurs aspirations

Outils d'évaluation / indicateurs retenus :

- Suivi des parcours PAP/PPS
- Evaluations nationales
- Taux de réussite au DNB et au socle
- Enquêtes élèves-professeurs
- Taux fréquentation et profils d'élèves concernés par les ateliers de réussite
- Grille progressive de compétences à acquérir à travailler en conseil pédagogique
- Formalisation dans les bilans de période
- Généralisation de l'utilisation de la plate forme avenir : % enseignants formés
- Nombre de rencontres / participation

Axe 2 – Le bien-être, la santé mentale et le développement des compétences psychosociales, piliers

Objectif stratégique : Favoriser le bien-être des élèves et renforcer les compétences psychosociales au service d'un climat scolaire serein.

Objectif opérationnel 1 : Prévenir les violences et les discriminations :

Actions :

1. Poursuivre le déploiement du programme PHARE (Sentinelles et Référent) et les actions de prévention du harcèlement.
Malgré un dispositif qui fonctionne bien et un climat globalement serein, les moqueries, insultes et rumeurs restent trop présentes dans les relations des élèves. Elles provoquent des tensions relationnelles qui peuvent générer du mal être et parfois déboucher sur des situations vécues comme du harcèlement.
2. Renforcer le CESCE en rendant les parcours plus cohérents.
Un programme d'actions existe mais manque de structuration ce qui peut limiter leur impact sur les comportements et les représentations. Dans l'absolu les actions proposées à chaque niveau devraient être organisées autour d'une thématique centrale (récurrente dans les programmes de chaque niveau, par exemple :
6^{ème} : « Le vivre ensemble et la coopération »
5^{ème} : « L'homme et son rapport au monde »
4^{ème} : « Libertés, progrès et responsabilités »
3^{ème} : « Construire l'Avenir : choix et responsabilité »
3. Sensibiliser les élèves/adultes à l'égalité filles-garçons : dans un collège où les filles sont numériquement sous représentées.
4. Renforcer la dimension psycho-éducative du parcours d'orientation : Travail sur les représentations, les stéréotypes, les biais de genre.
Les stéréotypes et l'auto-censure sont encore très marqués dans ce territoire de culture montagnarde où l'activité économique est dynamique et offre des débouchés en terme d'emploi dans un cadre de vie très agréable.

Objectif opérationnel 2 : Construire les conditions favorables à l'épanouissement :

Actions :

1. Développer les actions d'éducation à la santé et de prévention (sommeil, alimentation, écrans, etc.).
Les problèmes de santé mentale, de fatigue et d'usage des écrans nécessitent une vigilance accrue. Ils ont une influence importante sur la réussite scolaire et à ce titre nécessitent une prise en charge dans le cadre d'actions de prévention.

2. Renforcer les espaces de parole et de régulation (CPE, infirmière, AS).
Les élèves expriment un besoin croissant d'écoute, de médiation et de soutien émotionnel.
3. Repenser les espaces de travail, les salles d'études et les espaces détente.
L'organisation et l'aménagement de ces espaces concourent au sentiment de bien être et favorisent ou non l'épanouissement des élèves dans leurs apprentissages et au sein de l'établissement : salle de travail en autonomie pour les 3^{ème}, coin lecture ou jeux silencieux en études, aménagement du foyer socio éducatif...
4. Dynamiser la pause méridienne en proposant des activités péri-éducatives.
95% des élèves sont transportés et prennent leur repas à la restauration scolaire. Le temps de pause méridienne (souvent long) peut générer des moments de tensions. Il s'agit donc d'en faire un espace structurant et apaisant en proposant aux élèves volontaires différentes activités : Ateliers de réussite (devoirs faits), ateliers de relaxation, atelier créatif, temps de débats, éco délégués...
5. Promouvoir l'engagement dans la vie du collège : Encourager la participation au CVC et la participation des élèves aux instances pour renforcer le climat scolaire, renforcer la cohésion au sein du collège et développer l'autonomie des élèves.
6. Proposer des actions de soutien à la parentalité : lutte contre harcèlement, réseaux sociaux, accompagnement à la scolarité pour renforcer la co éducation et les relations avec les familles.

Outils d'évaluation / indicateurs retenus :

- Grille Harcèlement
Indicateurs vie scolaire
- Enquête / Questionnaire
- Nbre de PAI refus anxieux ou phobie sociale ... (santé mentale)
- Evaluation actions CESCE
- Grille d'auto-positionnement : indicateurs-repères et objectifs cibles (à construire)
- Nombre de dégradations constatées dans les différents espaces
- Participation au CVC et nombre de projets portés

Axe 3 : L'ouverture, le rayonnement et la promotion du collège, à travers les partenariats, la culture et la

Objectif stratégique : Renforcer le rayonnement du collège par la culture, les partenariats et la communication institutionnelle.

Objectif opérationnel 1 : Communication et Rayonnement de l'Établissement

Actions :

1. Renforcer la communication externe

- Dynamiser l'ENT pour diffuser informations, actualités, projets : renforce le lien familles – établissement et valorise les projets.
- Renforcer les liens avec la presse locale (articles réguliers, valorisation d'actions)

2. Valoriser les projets et actions de l'établissement et les rendre plus visibles (E3D, PEAC, éco-citoyenneté, engagement) ; Mettre en valeur les productions d'élèves en multipliant les zones d'exposition

➔ la visibilité des actions culturelles, citoyennes ou sportives contribue directement au rayonnement du collège. Exposer les réussites renforce l'estime de soi, l'appartenance et l'attractivité de l'établissement.

Objectif opérationnel 2 : Développer la politique d'éducation artistique et culturelle au service du rayonnement de l'établissement

Actions :

1. Structurer un parcours EAC (ADAGE / Pass Culture) pour tous les élèves.

Le constat met en avant des actions culturelles riches mais dispersées et surtout qui ne touchent pas équitablement tous les élèves. Il est donc nécessaire de formaliser un volet artistique et culturel permettant de rendre plus cohérent et de donner du sens à ce parcours.

2. Ouvrir les perspectives et éveiller la curiosité

- Organiser une Semaine culturelle annuelle
- Accueillir des artistes, expositions, spectacles
- Diversifier les supports de créativité : webradio, journal, expos ...
- Proposer aux élèves des espaces d'expression et d'appropriation

➔ L'isolement géographique de l'établissement et le coût des transports limitent l'accès à la culture. Le collège devient donc pendant une semaine un espace vivant d'expériences artistiques.

Faire « entrer » la culture dans l'établissement permet de réduire les inégalités et dynamise le climat de l'établissement.

Outils d'évaluation / indicateurs retenus :

- Nombre de projets ADAGE et de classes impliquées ;
- Évaluation de la Semaine culturelle ;
- Retombées médiatiques et participation aux événements locaux ;
- Indicateurs d'image et d'attractivité (effectifs, demandes d'inscription).

Conclusion – Une ambition partagée pour les Aravis

À travers ce projet, le collège Les Aravis affirme son identité d'établissement ouvert, inclusif et tourné vers l'avenir. Il puise sa force dans la stabilité retrouvée de ses équipes, dans leur engagement professionnel, mais aussi dans la confiance renouvelée avec les familles et les partenaires du territoire.

Les trois axes du projet 2025-2028 ne sont pas de simples orientations : ils sont le reflet d'une conviction commune :

Que la réussite scolaire passe par la reconnaissance et l'accompagnement des différences ; Que le bien-être et la santé mentale conditionnent l'envie d'apprendre et de s'engager ; Que la culture, sous toutes ses formes, nourrit l'ouverture, la créativité et le sentiment d'appartenance.

Le collège Les Aravis entend poursuivre sa transformation avec détermination , en mobilisant les ressources de chacun – personnels, élèves, familles, partenaires institutionnels et culturels – autour d'un objectif partagé : former des citoyens éclairés, curieux et responsables, capables de s'ancrer dans leur territoire tout en s'ouvrant au monde.

L'évaluation annuelle des actions permettra d'en suivre la mise en œuvre et d'en ajuster les modalités, dans un esprit d'amélioration continue. Les Aravis poursuivent ainsi leur chemin : un collège au service de la réussite, du bien-être et de la culture pour tous.

Synthèse Projet d'établissement 2025-2030 – Collège Les Aravis

Axes stratégiques issus du rapport d'évaluation externe (juillet 2025)



Axe 1 – Inclusion et accompagnement de tous les élèves par des pratiques plus équitables et efficaces

Constat	Diagnostic (pourquoi ?)	Objectif	Actions	Moyens mobilisés / Leviers	Outils d'évaluation
Les résultats des élèves sont globalement bons, mais les pratiques pédagogiques sont hétérogènes et la différenciation insuffisante.	Les écarts de niveaux et de besoins entre élèves se creusent ; la prise en charge des EBEP repose sur des initiatives individuelles.	Mieux accompagner TOUS les élèves quelque soit leurs besoins et rendre plus cohérentes les pratiques pédagogiques et évaluatives	<p><u>Accompagner la réussite de tous les élèves :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer la coopération avec les PE du secteur (co-intervention, liaison CM2-6e) 2. Mutualiser les ressources et partager les pratiques autour de la différenciation, aménager les espaces d'apprentissage 3. Développer le dispositif Devoirs faits (ateliers de réussite) en lien avec le travail personnel de l'élève 4. Aménager un temps de concertation hebdomadaire dans les emplois du temps 5. Faire du conseil de classe une instance au service du parcours de l'élève 	<ul style="list-style-type: none"> - DHG dédiée aux groupes et à l'AP ; co-intervention ; - Evaluation nationales - Appui et expertise du corps d'inspection - Appui et expertise de l'enseignante référente et des AESH - Livret Parcours Inclusif - Achat d'outils/mobilier adaptés - Formation académique : différenciation <p>- Appui et expertise du réseau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des parcours PAP/PPS - Evaluations nationales - Taux de réussite au DNB et au socle - Enquêtes élèves-professeurs - Taux fréquentation et profils d'élèves concernés par les ateliers de réussite

			<p><u>Evaluer : pratiques cohérentes et équitables</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rendre plus cohérentes et lisibles les pratiques évaluatives par la rédaction d'un charte d'évaluation d'établissement 2. Décliner les principes d'évaluation de la charte dans toutes les disciplines <p><u>Réussite et orientation pour tous : construire des parcours équitables et éclairés :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place un parcours d'orientation progressif et structuré de la 6e à la 3e 2. Accompagner chaque élève dans la construction d'un parcours cohérent et éclairé 	<p>- Conseil pédagogique et conseils d'enseignements</p> <p>- Formation académique : évaluation positive</p> <p>- Plateforme Avenir</p> <p>- Appui et expertise de la Psy EN</p> <p>- Salons / JPO / mini stage / Forum / rencontres inspirantes / Découverte des métiers et des formations</p>	<p>Grille progressive de compétences à acquérir à travailler en conseil pédagogique</p> <p>Formalisation dans les bilans de période</p> <p>Généralisation de l'utilisation de la plate forme avenir : % enseignants formés</p> <p>Nombre de rencontres / participation</p>
--	--	--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Axe 2 – Bien-être, santé mentale et compétences psychosociales

Constat	Diagnostic (pourquoi ?)	Objectif	Actions	Moyens mobilisés	Outils d'évaluation
Le climat scolaire est apaisé, mais la relation de confiance avec les adultes se dégrade en 4e-3e ; sentiment d'injustice et manque de reconnaissance.	<p>Les adolescents expriment un besoin de considération, d'autonomie et de justice scolaire.</p> <p>Les équipes souhaitent mieux accompagner la santé mentale et la gestion des émotions.</p>	Favoriser le bien-être des élèves et renforcer les compétences psychosociales au service d'un climat scolaire serein.	<p><u>Prévenir les violences et les discriminations :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> Déployer le programme PHARE et les actions de prévention du harcèlement Renforcer le CESCE en rendant les parcours plus cohérents Sensibiliser les élèves/adultes à l'égalité filles-garçons Renforcer la dimension psycho-éducative du parcours d'orientation : Travail sur les représentations, les stéréotypes, les biais de genre <p><u>Construire les conditions favorables à l'épanouissement :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> Développer les actions d'éducation à la santé et de prévention (sommeil, alimentation, écrans, etc.) Renforcer les espaces de parole et de régulation (CPE, infirmière, AS) Repenser les espaces de travail, les salles d'études et les espaces détente Dynamiser la pause méridienne en proposant des activités péri-éducatives 	<p>- Infirmière, AS, psy EN</p> <p>- Expertise CPE et vie scolaire ;</p> <p>- Partenariat avec le pôle santé du Département ;</p> <p>- Interventions MGEN / Maison des ados / associations locales ;</p> <p>- Appui du CD74</p> <p>- CESCE</p> <p>- Labellisations</p> <p>- Formation des personnels EVARS et CPS</p> <p>- Référentes santé mentale (protocole)</p> <p>- Parents d'élèves</p>	<p>- Grille Harcèlement</p> <p>- Indicateurs vie scolaire</p> <p>- Enquête / Questionnaire</p> <p>- Nbre de PAI refus anxieux ou phobie sociale ... (santé mentale)</p> <p>- Evaluation actions CESCE</p> <p>- Grille d'auto-positionnement : indicateurs-repères et objectifs cibles (à construire)</p>

			<p>5. Promouvoir l'engagement dans la vie du collège : Encourager la participation au CVC et la participation des élèves aux instances</p> <p>6. Proposer des actions de soutien à la parentalité : lutte contre harcèlement, réseaux sociaux, accompagnement à la scolarité</p>	- Projet de Service vie scolaire	- Nombre de dégradations constatées dans les différents espaces - Participation au CVC et nombre de projets portés
--	--	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Axe 3 – Ouverture, rayonnement et promotion du collège (volet artistique et culturel inclus)

Constat	Diagnostic (pourquoi ?)	Objectif	Actions	Moyens mobilisés	Outils d'évaluation
L'établissement souffre d'un certain isolement géographique et d'une image vieillissante face à la concurrence du privé. L'offre culturelle est diffuse et peu visible.	Le territoire favorise l'identité sportive, mais la culture et la politique d'orientation doit être davantage mobilisées comme levier d'attractivité, d'inclusion et de cohésion.	Renforcer le rayonnement du collège par la culture, les partenariats et la communication institutionnelle.	<p><u>Communication et Rayonnement de l'Établissement</u></p> <p>1. Renforcer la communication externe</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dynamiser l'ENT pour diffuser informations, actualités, projets ▪ Renforcer les liens avec la presse locale (articles réguliers, valorisation d'actions) <p>2. Valoriser les projets et actions de l'établissement et les rendre plus visibles (E3D, PEAC, éco-citoyenneté, engagement) ; Mettre en valeur les productions d'élèves en multipliant les zones d'exposition</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Référent culture ; - Subventions SIEL / Pass Culture ; - Partenariats : Médiathèque, Cinéma Edelweiss, Bonlieu, Foyer d'animation ; - FSE et CVC. - Accompagnement DAAC 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets ADAGE et de classes impliquées ; - Évaluation de la Semaine culturelle ; - Retombées médiatiques et participation aux événements locaux ; - Indicateurs d'image et d'attractivité (effectifs, demandes d'inscription).

**Développer la politique d'éducation
artistique et culturelle au service du
rayonnement de l'établissement :**

1. Structurer un parcours EAC (ADAGE / Pass Culture) pour tous les élèves
2. Ouvrir les perspectives et éveiller la curiosité
 - Organiser une Semaine culturelle annuelle ;
 - Accueillir des artistes, expositions, spectacles ;
 - Diversifier les supports de créativité : webradio, journal, expos ...
3. Proposer aux élèves des espaces d'expression et d'appropriation

